Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 13805
08 juin 2015

La mise en liberté des prisonniers politiques en Azerbaïdjan

Question écrite n° 688 au Comité des Ministres
de Mme Kerstin LUNDGREN, Suède, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

Les autorités azerbaïdjanaises doivent libérer les prisonniers politiques parmi lesquels des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes, des blogueurs et d'autres militants qui sont toujours emprisonnés. La situation s'aggrave. Hilal Mamedov, représentant d'une minorité nationale, homme de science et journaliste est l'un des nombreux journalistes, blogueurs et militants sociaux victimes du système juridique actuel en Azerbaïdjan. C'est un système qui arrête et condamne les personnes de manière sélective, non sur la base de critères juridiques mais pour des motifs politiques. La liberté d'expression et le droit à une justice indépendante et équitable sont systématiquement bafoués.

Apparemment, tous ceux qui ne font pas l'éloge des autorités sont systématiquement condamnés pour trafic de drogue, complot séparatiste, préparation d'attentat suicide, activité révolutionnaire ou terrorisme. Le Conseil de l'Europe doit protester pour s'assurer que ses valeurs ne sont pas totalement sapées par les autorités azerbaïdjanaises. Le Conseil de l'Europe doit prendre des mesures pour faire en sorte que les autorités libèrent I. Jafarov et d'autres prisonniers politiques. Elles doivent remettre en liberté K. Rasul, H. Mamedov et tous les autres défenseurs des droits de l'homme, journalistes et autres qui sont détenus injustement.

M^{me} Lundgren,

Demande au Comité des Ministres:

Compte tenu de la situation des prisonniers politiques, des défenseurs de droits de l'homme, des journalistes et des militants sociaux en Azerbaïdjan, quelles mesures ont été prises et que compte faire le Comité des Ministres pour sauvegarder les valeurs du Conseil de l'Europe en Azerbaïdjan?

Quelles initiatives pourrait-on prendre pour garantir l'indépendance de la justice par rapport aux pouvoirs exécutif et législatif et comment peut-on s'assurer de la libération des prisonniers politiques, des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes et d'autres militants sociaux?